

Séjour de la santé

SANTÉ PRECARITÉ CRSA

30 mars 2021

➔ **nécessaire d'apporter une réponse rapide et globale à tous les échelons :**

- Associer en amont l'ensemble des acteurs pour apporter une réponse concertée
- Garantir une prise en charge globale (médico-psycho-sociale) à l'hôpital comme en ville
- Recourir aux démarches d'aller-vers pour toucher les plus exclus

➔ **Mobilisation de plus de 100 M€ dès 2021, pour :**

- Renforcer des dispositifs et des démarches d'aller-vers existants
- Généraliser des expérimentations ayant fait leurs preuves
- Développer des initiatives de coordination et d'aller-vers utilisées pendant la crise, qui ont probablement permis de réduire l'impact de l'épidémie

Deux enjeux identifiés

- Apporter des réponses d'accompagnement sanitaire et médico-social adaptées à la diversité des situations de vie dans tous les territoires (par le renforcement de dispositifs dédiés mais aussi par le renforcement d'équipes mobiles/aller vers)
- Mettre en place une gouvernance régionale intégrant les élus et acteurs des territoires pour formaliser des plans d'actions opérationnels

MESURES 27 ET 31 Ségur

- santé mentale population générale :

Repérage : renforcement EMPP et CUMP

Accès facilité psychologues CMP et 1^{er} recours

Mise en place d'un numéro national « suicide »

- Addictions :

Renforcement CSAPA, ELSA ET CAARUD

- Précarité :

Renforcement dispositifs dédiés précarité (dont LHSS/ACT/PASS/EMPP)

Renforcement dispositifs mobiles (dont EMPP /PASS/LHSS)

Santé communautaire/médiation

Réflexion du groupe permanent santé-précarité sur les axes prioritaires

- Mieux définir le cadre d'action (public, environnement, contexte...) : de quoi parle t-on quand on dit ISS ? deux approches distinctes : d'un côté, les inégalités d'accès à la santé, et d'un autre, les inégalités d'accès aux soins (vaccination, numérique, mobilité, médecins traitants)
- Nécessité de travailler à renforcer l'implication de tous les acteurs des territoires : comment informer, engager, coordonner ?
- Passer d'une situation d'urgence aux situations qui se pérennisent dans le temps : quelles actions pour éviter cette situation ?
- Aspect de communication sur l'accès aux droits fondamentaux : comment ? avec qui ? pourquoi ? selon les territoires ?

Sur la gouvernance régionale

- intégrer le groupe santé précarité dans les réflexions sur ISS, sans créer une nouvelle structure ad 'hoc, mais articuler avec ce qui existe comme les instances de démocratie en santé, comme les Conseils Territoriaux de Santé, comme les Contrats Locaux de Santé, comme les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.
- Elargir le groupe santé/précarité lors de ces travaux sur les ISS à l'apport des CAF, CPAM, de la commissaire à la lutte contre la pauvreté
- Etudier la possibilité d'un comité d'appui scientifique